



Pensionskasse Musik und Bildung  
Caisse de Pension Musique et Formation  
Cassa Pensioni Musica e Educazione

# Info Prévoyance 2021

## N° 2

Informations et rapport annuel 2020

- prévoyance professionnelle vaste
- compétence professionnelle
- conditions équitables
- stratégie de placement prudente
- administration simplifiée

[www.musikundbildung.ch](http://www.musikundbildung.ch)

# Des défis bien maîtrisés

## Mesdames, Messieurs

Cette brochure «Info Prévoyance 2021 N° 2» vous informe sur les dernières actualités relatives à votre caisse de pension. La clôture de l'exercice 2020 est le thème central de ce numéro.

## Exercice 2020 solide avec passage en autonomie partielle

La caisse de pension Musique et Formation peut se prévaloir d'un bon exercice 2020 ; les comptes annuels ont clôturé avec un bénéfice de 9,5 millions de francs après la constitution de la totalité des réserves de fluctuation de valeurs. Suite à l'arrêt du modèle d'assurance complète, les réserves de transformation de 39'380'201 francs ont été

transférées dans le portefeuille de titres. Celles-ci sont incluses dans le résultat des placements 2020 et ont été utilisées pour constituer les réserves de fluctuation plus élevées, nécessaires du fait de la gestion de l'ensemble des placements. Le taux de couverture 1 est également nettement supérieur à celui de l'année précédente et est de 114,74% au 31 décembre 2020, ce qui est également nécessaire avec le passage à l'autonomie partielle et la gestion de l'ensemble des placements. De plus amples détails sur les comptes annuels se trouvent dans le rapport suivant.

Le Conseil de Fondation

# Rapport sur l'exercice 2020

Les comptes annuels 2020 de la Caisse de pension Musique et Formation ont clôturé avec un excédent des produits de CHF 9'532'025 après constitution des réserves de fluctuation de valeurs. Le résultat des placements comprend les réserves de transformation de CHF 39'380'201 transférées lors du passage à l'autonomie partielle. Celles-ci ont été entièrement utilisées pour la constitution

des réserves de fluctuation de valeurs et il n'y a plus de déficit de réserve au 31 décembre 2020. En outre, des réserves ont été constituées au cours de l'année en revue pour les pertes liées aux retraites de plus de CHF 6 millions. Après constitution de ces réserves, les fonds libres se montent au 31. 12. 2020 à CHF 9'532'430 et le degré de couverture est de 114,74 %.

## Bilan et compte d'exploitation 2020 (forme abrégée)

BILAN AU	31.12.2020 EN CHF	31.12.2019 EN CHF
<b>ACTIFS</b>		
<b>A</b> PLACEMENTS	623'204'647	223'568'729
<b>B</b> COMPTE DE RÉGULARISATION ACTIF	8'278	25'788'523
<b>C</b> ACTIFS PROVENANT DE CONTRATS D'ASSURANCE	13'586'667	583'147'937
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>636'799'591</b>	<b>832'505'189</b>
<b>PASSIFS</b>		
	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>
<b>D</b> DETTES	4'665'490	18'275'476
<b>E</b> COMPTE DE RÉGULARISATION PASSIF	0	2'947'522
<b>F</b> RÉSERVE DE CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR	0	0
<b>G</b> PROVISIONS NON TECHNIQUES	0	0
<b>H</b> CAPITAUX DE PRÉVOYANCE ET PROVISIONS TECHNIQUES	550'921'762	787'292'965
<b>PASSIFS LIÉS</b>	<b>555'587'252</b>	<b>808'515'963</b>
<b>I</b> RÉSERVE DE FLUCTUATION DE VALEURS	<b>71'679'910</b>	<b>23'989'226</b>
<b>J</b> CAPITAL DE LA FONDATION / FONDS LIBRES / DÉCOUVERT		
> SITUATION EN DÉBUT DE PÉRIODE	0	0
> AUGMENTATION / DIMINUTION PROVENANT DE LIQUIDATION PARTIELLE	0	0
> <b>EXCÉDANT DES PRODUITS / EXCÉDANT DES CHARGES</b>	<b>9'532'025</b>	<b>0</b>
> DÉPÔT DES ASSURÉS REPRIS	404	0
> SITUATION EN FIN DE PÉRIODE	9'532'429	0
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>636'799'591</b>	<b>832'505'189</b>

## Compte d'exploitation du 01.01. au 31.12.

	2020 EN CHF	2019 EN CHF
<b>K</b> COTISATIONS ORDINAIRES ET AUTRES	42'503'603	46'716'893
<b>L</b> PRESTATIONS D'ENTRÉE	7'139'198	7'484'671
<b>K-L</b> APPORTS PROVENANT DE COTISATIONS ET PRESTATIONS D'ENTRÉE	49'642'801	54'201'564
<b>M</b> PRESTATIONS RÉGLEMENTAIRES	-22'332'075	-19'417'766
<b>N</b> PRESTATIONS EXTRA-RÉGLEMENTAIRES	0	0
<b>O</b> PRESTATIONS DE SORTIE	-64'717'611	-10'285'236
<b>M-O</b> DÉPENSES RELATIVES AUX PRESTATIONS ET VERSEMENTS ANTICIPÉS	-87'049'686	-29'703'002
<b>P/Q</b> DISSOLUTION / CONSTITUTION DE PROVISIONS TECHNIQUES ET RÉSERVES	-333'190'471	-12'778'918
<b>R</b> PRODUITS DE PRESTATIONS D'ASSURANCE	363'663'336	30'980'487
<b>S</b> CHARGES D'ASSURANCE	-5'900'267	-59'754'081
<b>K-S</b> RÉSULTAT NET DE L'ACTIVITÉ D'ASSURANCE	<b>-12'834'287</b>	<b>-17'053'950</b>
<b>T</b> RÉSULTAT DES PLACEMENTS	74'631'340	26'149'666
<b>T</b> FRAIS D'ADMINISTRATION DES PLACEMENTS	-3'473'872	-1'682'879
<b>T</b> RÉSULTAT NET DES PLACEMENTS	<b>71'157'469</b>	<b>24'466'787</b>
<b>U</b> DISSOLUTION / CONSTITUTION PROVISIONS NON TECHNIQUES	0	0
<b>V</b> AUTRES PRODUITS	0	0
<b>W</b> AUTRES FRAIS	-7'525	0
<b>X</b> FRAIS D'ADMINISTRATION GÉNÉRAUX	-970'546	-1'190'360
<b>X</b> FRAIS DE MARKETING	-122'400	-113'093
<b>K-X</b> EXCÉDANT PRODUITS / CHARGES AVANT RÉSERVES DE FLUCTUATION DE VALEURS	<b>57'222'709</b>	<b>6'109'384</b>
<b>Y</b> DISSOLUTION / CONSTITUTION DE LA RÉSERVE DE FLUCTUATION DE VALEURS	-47'690'684	-6'109'384
<b>Z</b> EXCÉDANT DES PRODUITS / EXCÉDANT DES CHARGES	<b>9'532'025</b>	<b>0</b>
<b>DEGRÉ DE COUVERTURE</b>	<b>114.74%</b>	<b>103.05%</b>

### RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

Notre organe de contrôle (Ramseier Treuhand AG, Pratteln) a vérifié les comptes annuels et la comptabilité 2020 de la Caisse de Pension Musique et Formation. Il confirme, à l'intention du Conseil de fondation, que toutes les écritures ont été passées conformément à la loi et aux dispositions réglementaires.

## Stratégie d'investissement

Jusqu'à fin 2019, la part des investissements autogérés était d'environ 30 %. A partir de l'exercice 2020, la Caisse de pension Music et Formation gère l'ensemble de la fortune sous sa propre responsabilité. Le Conseil de fondation continue de poursuivre une stratégie d'investissement responsable qui équilibre le risque et le rendement.

## Investissement

Au 31 décembre 2020, les investissements ont été investis comme suit :

CATÉGORIE DE PLACEMENT	MONTANT (EN CHF)	EN %
LIQUIDITÉS	2'716'185	0.45 %
OBLIGATIONS EN CHF	54'948'017	9.09 %
OBLIGATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES	97'455'907	16.12 %
ACTIONS SUISSES	68'358'175	11.31 %
ACTIONS ÉTRANGÈRES	106'033'581	17.54 %
ACTIONS DES MARCHÉS ÉMERGENTS	18'270'514	3.02 %
IMMOBILIER SUISSE	146'305'000	24.21 %
IMMOBILIER À L'ÉTRANGER	10'327'904	1.71 %
PRIVATE EQUITY	34'308'635	5.68 %
MATIÈRES PREMIÈRES	22'483'383	3.72 %
OBLIGATIONS DES MARCHÉS ÉMERGENTS	21'576'450	3.57 %
OBLIGATIONS À HAUT RENDEMENT	21'645'600	3.58 %
<b>TOTAL</b>	<b>604'429'349</b>	<b>100.00 %</b>

Durant l'exercice considéré, les limites selon l'OPP2 article 54 (limite par débiteur), 54a (limite en matière de participation) et l'article 54b (limite en matière de biens immobiliers et d'avance) ont été respectées. Les limites par catégorie selon l'OPP2 article 55 sont respectées.

# Principaux chiffres clés

Le résultat d'investissement avec une performance de 5,17% est réjouissant. Avec un taux de couverture de 114,74%, la Caisse de pension Musique et Formation dispose d'une base solide après le démarrage de l'autonomie partielle dès le 01.01.2020.

Ainsi les cotisations des assurés et des entreprises resteront inchangées en 2022. Au cours de l'année 2020 les avoirs vieillesse étaient rémunérés à 1,5%, le Conseil de fondation a décidé de rémunérer les avoirs vieillesse en 2021 également à un taux d'intérêt de 1,5%.

Au cours de l'année sous revue, les coûts administratifs ont été ramenés à leur niveau des années précédentes, après le bouclage des coûts de transition vers l'autonomie partielle. Les coûts de gestion des placements ont augmenté en conséquence du fait de l'autonomie partielle et de la gestion de l'ensemble des placements.

Le capital de prévoyance figurant au bilan est inférieur à celui de l'année précédente, en raison du maintien chez AXA de l'ensemble des retraités au 31.12.2019.

## Evolution de la Caisse de pension Musique et Formation

ETAT A FIN...	2017	2018	2019	2020
NOMBRE D'ASSURÉS	9925	9829	9800	<b>8920</b>
NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE RENTES	1179	1342	1324	<b>1428</b>
RECETTES DE COTISATIONS MIO CHF	38.8	38.9	40.1	<b>37.9</b>
COÛTS PAR PERSONNE ASSURÉE ET BÉNÉFICIAIRE DE RENTE CHF	147	154	182	<b>155</b>
FRAIS D'ADMINISTRATION DES PLACEMENTS PAR PERSONNE ET BÉNÉFICIAIRE DE RENTE CHF	101	101	151	<b>336</b>
CAPITAL DE PRÉVOYANCE MIO CHF	670	703	787	<b>551</b>
RÉSERVES DE FLUCTUATIONS DE VALEUR MIO CHF	24.2	18.8	23.9	<b>71.7</b>
INTÉRÊTS POUR CENT	2.00	2.50	1.00	<b>1.5</b>
FONDS PROPRES MIO CHF	13.4	0	0	<b>9.5</b>
TAUX DE COUVERTURE POUR CENT	105.6	102.5	103.05	<b>114.74</b>

# Informations diverses

## Contributions

Les contributions demeurent inchangées pour l'année 2022.

## Retraite

### Retraite ordinaire

(aucune mesure à prendre)

- En cas de retraite ordinaire selon le plan de prévoyance (hommes à 65 ans, femmes à 64 ans), la caisse de pension n'exige rien des assurés. Nous envoyons un mois avant la retraite une lettre contenant les informations nécessaires aux personnes et aux employeurs concernés.

### Retraite à la carte

(les demandes doivent nous parvenir par écrit au plus tard **trois mois** à l'avance)

- Les personnes assurées qui cessent définitivement leur activité professionnelle peuvent demander leur retraite anticipée au plus tôt à l'âge de 58 ans révolus.
- Les assurés qui continuent à exercer une activité professionnelle peuvent différer le versement des prestations de vieillesse de 5 ans au maximum.

### Rente et versement en capital

(demande écrite impérative pour un versement en capital)

- La personne assurée peut demander le versement du quart, de la moitié ou de la totalité de ses avoirs de vieillesse en lieu et place d'une rente. Elle doit faire une demande écrite au moins **six mois** avant le départ en retraite pour obtenir en une fois la moitié ou la totalité des avoirs de vieillesse.

## Rachat dans la Caisse de pension

Avant d'effectuer un rachat dans la Caisse de pension Musique et Formation, il convient de calculer la somme de rachat maximum possible. Ce calcul peut être demandé par toute personne assurée à l'aide du formulaire «Demande de rachat», au plus tard le 30 novembre de l'année civile au cours de laquelle le rachat est prévu. Le formulaire et la notice correspondante sont disponibles auprès du secrétariat de la Caisse de pension Musique et Formation ou sur le site web [www.musikundbildung.ch](http://www.musikundbildung.ch).

## Rente de partenaire

Depuis 2007, la CP Musique et Formation octroie une rente au partenaire survivant d'un partenariat non enregistré, pour autant qu'au cours des cinq dernières années jusqu'à leur décès, les partenaires aient supporté au moins la moitié des dépenses du ménage au domicile commun ou aient eu des enfants communs. Nous vous rappelons que les partenariats qui remplissent ces conditions doivent impérativement être annoncés à la CP Musique et Formation. Vous pouvez demander le formulaire ad hoc au secrétariat de la CP Musique et Formation. Il vous est aussi possible de trouver le formulaire sur notre site web, sous [www.musikundbildung.ch](http://www.musikundbildung.ch).

## Organe d'application/Interlocuteurs

---

### **Caisse de Pension Musique et Formation**

Dufourstrasse 11, 4052 Basel

T +41 61 906 99 00

[www.musikundbildung.ch](http://www.musikundbildung.ch)

Christine Stücker, gérante

[christine.stuecker@musikundbildung.ch](mailto:christine.stuecker@musikundbildung.ch)

Angela Corbella, spécialiste en assurances sociales

[angela.corbella@musikundbildung.ch](mailto:angela.corbella@musikundbildung.ch)

Sabrina Demontis, spécialiste en

assurances sociales

[sabrina.demontis@musikundbildung.ch](mailto:sabrina.demontis@musikundbildung.ch)

## Conseil de fondation

---

### **Représentants des employeurs**

Hans Peter Schenk, Président

Bettina Michaelis

Thomas Saxer

### **Représentants des salariés**

Flavio Dora, Vice-président

Stefan Erl

Roland Huber

## Office de surveillance/Conseil

---

### **Office de surveillance**

BVG- und Stiftungsaufsicht beider Basel BSABB

### **Expert**

Keller Experten AG, Frauenfeld

### **Organe de contrôle**

Ramseier Treuhand AG, Pratteln

### **Conseil en investissement**

Algofin AG, St. Gallen

### **Banque de dépôt**

Crédit Suisse, Basel

### **Assureur risques**

AXA Leben AG, Winterthur

## Fondatrice

---

### **Association Suisse des Ecoles de Musique**

Organe d'application

T +41 61 260 20 70

[info@musikschule.ch](mailto:info@musikschule.ch)

